

# Confiez-nous vos intentions de messe

La messe n'a pas de prix. Mais, dès les origines de l'Eglise, les fidèles ont voulu montrer leur participation par des offrandes en nature ou en espèces.

Ces offrandes sont destinées à soutenir la mission des prêtres de la Communauté des Béatitudes qui célèbrent des messes à vos intentions.



COMMUNAUTÉ  
DES BÉATITUDES



## ■ En référence au casuel :

- 1 messe = 17€
- 1 neuvaine = 170€
- 1 trentain (30 messes consécutives) = 560€

## ■ Je souhaite faire célébrer :

- ..... messes
- ..... neuvaines
- ..... trentains

## ■ de préférence dans cette maison de la Communauté :

## ■ J'écris mon intention :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Découpez l'encart, libellez votre chèque à l'ordre de « Communauté des Béatitudes / Messes ». Expédiez le tout sous enveloppe affranchie à :

**Communauté des Béatitudes** • Vivre et Agir  
60 avenue du Général Compans • 31700 Blagnac

## Pourquoi donner ?

Votre don permet aux frères et sœurs de se former et de porter les activités d'évangélisation et de compassion qui ne permettent pas toujours de dégager des ressources pour subvenir aux besoins essentiels. Plus de 300 personnes sont ainsi investies dans la formation ou dans ces missions.

## À quoi sert votre don ?

Vous soutenez un frère, une sœur qui se forme ou en mission :

**50 €**, soit 17€ après déduction fiscale, financent 1 journée de vie à la Communauté.

**100 €**, soit 34€ après déduction fiscale, financent 2 semaines de formation.

**220 €**, soit 75 € après déduction fiscale, financent 1 mois de formation.

### Informations donateurs :

Pour sa collecte de fonds, la Communauté des Béatitudes s'appuie sur la *Fondation Nationale pour le Clergé* qui enregistre vos dons et édite vos reçus fiscaux.

Votre don permettra à la Communauté de recevoir de la Fondation une subvention du même montant pour l'aider à assumer les frais de formation de ses jeunes vocations en finançant leurs cotisations sociales.

## Votre don à la Communauté lui permet de vivre et d'agir.

« D'avance, un grand merci pour votre soutien. »



COMMUNAUTÉ  
DES BÉATITUDES

Vivre et Agir

60 avenue du Général Compans • 31700 Blagnac  
Tél. : 05 61 30 50 50 • Mail : vivre.et.agir@beatitudes.org

[www.beatitudes.org](http://www.beatitudes.org)



Conception : [www.alterriade.fr](http://www.alterriade.fr) • Photos DR / Béatitudes

Heureux ceux  
qui ont une âme  
de pauvre,  
car le Royaume  
des Cieux est à eux.

Mt 5,3



# Oui, je soutiens la Communauté des Béatitudes pour lui permettre de vivre et d'agir.

Bulletin à retourner complété avec votre don à :

**Communauté des Béatitudes** • Vivre et Agir  
60 avenue du Général Compans • 31700 Blagnac

## Un renouveau qui rayonne depuis 40 ans

### ■ L'Esprit Saint comme guide

Fondée par deux couples en 1973, à la suite du Concile Vatican II, dans la mouvance du Renouveau charismatique, la Communauté des Béatitudes est née d'une expérience forte de Pentecôte. Elle a vocation à œuvrer dans l'Église par l'accueil du Saint-Esprit et l'ouverture aux charismes et dons de l'Esprit.

### ■ Une vie de communauté ouverte à tous

Les Béatitudes regroupent en communauté tous les états de vie, à la fois pour la vie contemplative, le témoignage et la présence aux pauvres. Vivent donc sur un même lieu, mais dans des locaux distincts, des frères et sœurs consacrés dans le célibat, des laïcs et des prêtres, pour partager au quotidien la prière commune, les services et les apostolats.

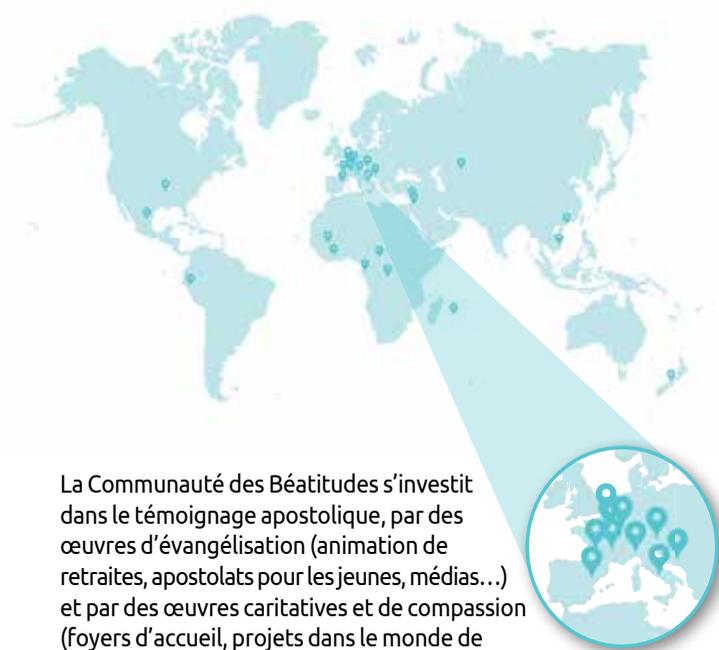
### ■ Une refondation pour un plus grand respect de chaque état de vie

En juin 2011, la Communauté a été érigée par Mgr Robert Le Gall, archevêque de Toulouse, en *Association publique de fidèles en vue de devenir une Famille ecclésiale de vie consacrée* de droit diocésain. Trois branches ont été mises en place, unies au sein de la même Communauté, chacune ayant ses engagements et son gouvernement propres (frères, sœurs et laïcs).

## Action et implantation de la Communauté

### ■ Une présence au monde, une forte implantation en France et en Europe

48 maisons sur les 5 continents : 14 en France, 15 en Europe



La Communauté des Béatitudes s'investit dans le témoignage apostolique, par des œuvres d'évangélisation (animation de retraites, apostolats pour les jeunes, médias...) et par des œuvres caritatives et de compassion (foyers d'accueil, projets dans le monde de la santé et du développement, aide à l'enfance, etc.).

## Devenir frère ou sœur un parcours progressif et accompagné

Qu'ils aient un appel à la vie consacrée, au sacerdoce ou à la vie laïque, les aspirants à la Communauté des Béatitudes reçoivent une première formation commune, puis ils rejoignent la branche de leur choix.

Les postulants des branches consacrées vivent alors l'année de noviciat avant de prononcer des vœux temporaires. Les postulants laïcs font, eux, un engagement temporaire. Après 3 à 6 ans sont prononcés de façon définitive les vœux ou engagements.

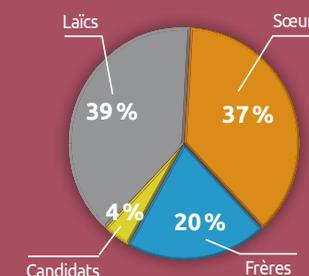
Après leur cycle de formation, les membres continuent de se former régulièrement. Au total, près de 200 personnes, dont 70 personnes en France, sont formées à plein temps chaque année, soit 20% à 25% des effectifs de la Communauté.

### ■ La Communauté des Béatitudes en quelques chiffres :

**757** personnes dans le monde, dont 360 personnes en France

**644** personnes engagées (vœux définitifs ou temporaires)

**113** personnes en stage, probation ou noviciat



Ventilation des effectifs dans la Communauté

## Je fais un don par chèque de :

- 30 €
- 50 €
- 100 €
- 220 €
- Montant libre : ..... €

à l'ordre de : *Fondation pour le Clergé (FNPSCEF) / Béatitudes*

- pour les frères qui se préparent à devenir prêtres
- pour les frères       pour les sœurs
- pour l'ensemble de la Communauté

**Déduction fiscale :** Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

## De la part de :

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

E-mail .....

Ce dépliant m'a été remis à .....

Conformément à la loi du 6.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à la Communauté des Béatitudes.